

## Communiqué de presse

**Territoires ancestraux des Abenakis, Innu et Wendat [QUÉBEC], le jeudi 6 novembre :**

### **10 ans de l'Accord de Paris**

### **L'assemblée nationale unanime pour faire face aux changements climatiques**

En réponse à l'adoption, à l'unanimité, d'une [motion](#) soulignant le 10e anniversaire de l'Accord de Paris par l'Assemblée nationale, des organisations environnementales, syndicales et de santé du Québec saluent la décision du Québec de s'engager clairement en faveur du maintien de l'action climatique. Face aux reculs environnementaux des [États-Unis](#) et du [gouvernement canadien](#), le Québec choisit la voie responsable.

Présentée par le Parti Québécois et appuyée par la Coalition avenir Québec, Québec solidaire et le Parti libéral du Québec, cette motion vise à renforcer la légitimité des acquis du Québec, notamment le [marché du carbone](#) et l'électrification des transports, qui doivent être préservés. Les organisations signataires soulignent leur ouverture à collaborer avec toutes et tous les parlementaires pour accélérer la mise en œuvre de cet accord sur le territoire québécois.

« L'Accord de Paris, c'est notre étoile polaire pour limiter le réchauffement climatique à un niveau viable, préparer nos communautés à affronter le dérèglement du climat et transformer notre système financier pour qu'il soit compatible avec une société carboneutre à long terme », affirment les organisations signataires.

« Conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le gouvernement doit aussi réviser sa cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'ici la fin de l'année. Le gouvernement doit maintenant passer de la parole aux actes en adoptant une nouvelle cible à la hauteur des capacités du Québec et, surtout, prendre les moyens nécessaires pour l'atteindre. »

Adoptée à quelques jours de la 30e Conférence des Parties (COP-30), le sommet annuel des Nations unies sur les changements climatiques, cette prise de position réaffirme le leadership du Québec à l'international. Dans un contexte où les négociations internationales touchent de plus en plus les domaines de compétence des États fédérés, le Québec a avantage à bâtir sur ses acquis dans la lutte contre la crise climatique.

### **Signatures :**

**Leïla Cantave, Coordonnatrice à la stratégie et des membres internationaux, Réseau action climat Canada**

**David Roy, directeur général, Ateliers pour la biodiversité**

**Alice-Anne Simard, directrice générale, Nature Québec**

**Jeanne Robin, directrice principale, Vivre en Ville**

**Charles-Edouard Têtu, Analyste des politiques climatiques et énergétiques, Équiterre**

**Denis Bolduc, Secrétaire-Général, Fédération des Travailleuses et Travailleurs du Québec (FTQ)**

**Michèle Asselin, directrice générale, Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)**

**Rébecca Pétrin, directrice générale, Eau Secours**

**Louis Couillard, responsable de la campagne climat-énergie, Greenpeace Canada**

**Patricia Clermont, organisatrice et porte-parole, Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)**

**Geneviève Paul, directrice générale, Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)**

-30-

**POUR INFORMATION**

Lucie Bédet,

Chargée des communications, Nature Québec

[lucie.bedet@naturequebec.org](mailto:lucie.bedet@naturequebec.org)

418 648-2104 poste 121